

Formation gestion : gérant et coordinateur CPTS

Intitulé de la formation	Formation gestion : gérant et coordinateur CPTS
Nombre de stagiaires	De 8 à 12 participants maximum
Dates et lieux de la formation	Dates à venir
Intervenante	Laura DI MARTINO, expert-comptable
Durée de la formation	1 jour soit 7 heures
Tarif	Le coût par participant sera de 150 € (Le café d'accueil ainsi que le repas du midi vous sont offerts par la FeMaSCo-BFC)
Certification	Pas de certification

Modalités de mise en œuvre : en présentiel de 09h00 à 17h00

Public visé par la formation et prérequis nécessaires pour suivre l'action :

Public : professionnel de CPTS

Prérequis : La formation ne nécessite aucun prérequis

Objectifs de la formation :

- Faciliter le dialogue avec les différents interlocuteurs avec lesquels vous êtes amené à échanger dans le cadre de la gestion de votre structure (expert-comptable, avocat, banquier, etc.)
- Prendre connaissance des obligations comptables, fiscales, juridiques et sociales d'une CPTS et aborder quelques notions techniques
- Prendre conscience du rôle et des responsabilités de chacun dans la gestion d'une CPTS
- Aborder ensemble des sujets récurrents et d'actualités concernant les CPTS

Programme :

- Cadre juridique de la CPTS
- Gouvernance et responsabilités (cas pratique : lecture des statuts)
- Règles d'indemnisation des membres (cas pratique : note d'honoraires/attestation de versement)
- Obligations comptables et fiscales de la CPTS
- Les fonds dédiés (cas pratique : lecture des comptes et annexes)
- Le commissaire aux comptes – CAC
- Obligations sociales (cas pratique : lecture d'un bulletin de paie)

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Mme Laura DI MARTINO.

Validation et sanction de la formation :

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.